

# Quoi de neuf?

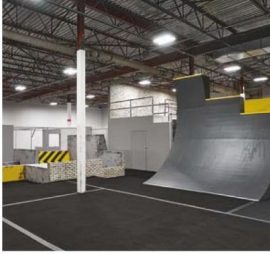
Les nouveaux commerces de **notre ville** à découvrir!

Saint-Jean-sur-Richelieu

### Parc Ékilib

**600, rue Pierre-Caisse**

C'est le plus grand centre de Parkour et Ninja Warrior en Montérégie avec ses 10 000 pieds carrés de plaisir à vivre entre amis et en famille. En plus des cours disponibles pour presque tous les âges et même en groupe privé, il est possible de célébrer des anniversaires et de recevoir des groupes scolaires ainsi que des rencontres de team building. En tout temps, le centre est accessible en se procurant une entrée valide d'une heure jusqu'à la journée complète.




**Parcekilib.com**

---

### Fruité Sucré

**147, rue Saint-Jacques**

Établie dans le Vieux-Saint-Jean, Fruité Sucré vous propose des desserts gourmands allant du simple beigne joliment décoré au décadent gâteau chocolat Dulce de leche en passant par une mousse chocolat poire. Pour accompagner votre pause sucrée, on opte pour un café filtre, espresso ou cappuccino soigneusement préparé selon votre goût. Pensez à Fruité Sucré pour votre lunch sur le pouce.




---

### Cantine BB-Lou


**349, rue Jacques-Cartier Sud**

Cantine BB-Lou, c'est l'endroit idéal à visiter pour découvrir une cuisine concoctée par la cuisinière d'expérience, Valérie. Côté casse-croûte, les valeurs sûres (poutine, hamburger, hot-dog, wrap au poulet) sont au menu, mais ce que la clientèle appréciera encore plus est la fraîcheur et les portions généreuses. Côté prêt-à-manger, les congélateurs sont garnis de plats que vous n'avez qu'à réchauffer à la maison. Parmi ceux-ci, les ailes de poulet tao et le filet d'aiglefin. Consultez le menu de la semaine pour d'autres options.



**soyezlocal.ca**

Une réalisation de



## Vous avez des droits en tant que locataire d'une RPA

Michel et Micheline Dakoté sont les porte-paroles des organismes communautaires, chaque mois, ils vous racontent leurs aventures...

Michel et Micheline reçoivent un appel d'Aline, la mère de Micheline qui habite dans une résidence privée pour aînés (RPA). Sa voisine Lucie est angoissée : « Elle a reçu un avis qui lui annonce que son loyer sera augmenté de 8%! » Michel se rappelle qu'il a entendu parler du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la Montérégie (CAAP) : « Lucie pourrait les appeler? »

La conseillère du CAAP a expliqué très clairement à Lucie quels sont les droits des locataires et comment procéder pour contester cette augmentation qui lui semble déraisonnable.


Micheline a aidé Lucie à compléter un document de refus de modification au bail et celui-ci a été remis au gestionnaire de la résidence avec accusé de réception tel que suggéré par le CAAP. Finalement, ce n'était pas très compliqué comme procédure et la conseillère a vraiment su apaiser les craintes de Lucie. Elle s'est sentie accueillie avec empathie et sans jugement.


Entre-temps, son loyer sera reconduit aux mêmes conditions, sans augmentation, en attendant le calcul du Tribunal administratif du logement (TAL). Lucie est rassurée, car la conseillère du CAAP l'accompagnera à l'audience, le moment venu.

Quelques jours plus tard, Lucie informe le CAAP que le directeur de la RPA souhaite la rencontrer pour négocier une entente. La conseillère du CAAP accompagnera Lucie dans cette démarche. Si les deux parties arrivent à


une entente satisfaisante, le renouvellement de bail pourra être signé, autrement, ce sera le TAL qui établira l'augmentation selon les critères prédéterminés.

Lucie est soulagée : « Une chance que j'ai eu de bons conseils...Un coup de fil au CAAP et tout était en marche, en plus, le service est gratuit et confidentiel. »





**info@cdchrr.com**



www.richelieu.ca - le 19 mars 2024 - 21

https://liseuse.icimedias.ca/player/kframe1.php

Page 2 sur 2